

A d H - Compte-rendu de la rencontre du 8 septembre 2021

Modérateur Marc Estève – Secrétaire Mireille Littfass

1. PLUI

Marc David fait un résumé de l'évolution de l'élaboration du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), rappelle que chaque commune est contrainte par la loi de mettre en place un tel plan.

La discussion porte surtout sur le **projet du plan de zonage**, qui a été affiché à la mairie au cours du mois de mars et ainsi mis à la disposition de tous les habitants de Mancey, à la suite de quoi des habitants ont fait part de leur **difficulté à comprendre les documents d'urbanisme**,

Marc rappelle que dans le cadre des projets de Mancey "Village du Futur", l'Assemblée des Habitants a adressé à la mairie et à la ComCom un texte concernant l'adéquation du zonage à la réalisation de nos projets : « (...) l'Assemblée des Habitants souhaite que soient précisées dès maintenant, dans le plan de zonage présenté en mairie, les options possibles concernant les terrains et bâtiments pour que les projets qui font maintenant partie du programme "Village du Futur" initié par la Région Bourgogne-Franche-Comté » (...) puissent se réaliser à terme sur le territoire communal. »

Nous savons aujourd'hui que **les demandes de préemption sur deux terrains ont été rejetées** par le préfet (zone humide du bas de Dulphéy, terrains attenants au château). Le volume de terrain demandé pour nos projets dépasserait largement celui accordé par les nouvelles règles. Il faut savoir que la nouvelle répartition des zones se fait à l'échelle des 23 communes de la ComCom.

Refus qui provoque de vives réactions de l'assemblée. L'élaboration du PLUI dans les conditions évoquées montre que **les élus communaux n'ont plus aucun pouvoir de décision** ni de proposition pour leur commune. Il y a une **totale contradiction à vouloir d'un côté régénérer les petites communes**, et de l'autre **limiter leur développement par des contraintes strictement techniques**.

Plusieurs possibilités sont suggérées pour **réagir à ces incohérences** :

- Ne pas rester seul pour les initiatives mais échanger avec d'autres villages éventuellement touchés par les inégalités entre grandes et petites communes
- Jouer la carte de la Région, qui montre qu'elle nous soutient en nous élisant dans son programme des Villages du Futur
- Nécessité de mettre le doigt sur la contradiction entre la politique de la région qui travaille au développement des villages et qui a élu Mancey « Village du Futur », et le PLUI, qui empêche leur développement, exemple le refus de la création d'une zone artisanale
- Courrier aux communes avoisinantes et les inviter à notre réunion du 6 octobre (bas de page)
- Courrier au préfet et à nos députés
- Conférence de presse. Une petite équipe travaille à la préparation d'un dossier de presse

N'hésitez pas à passer des informations si vous connaissez des exemples

Le but de ces actions est de pointer les incohérences des politiques publiques, et il ne faudrait surtout pas se mettre en concurrence avec les autres communes, et encore moins mettre les maires en porte-à-faux. Notre maire Éric Villevière témoigne que de nombreux maires appréhendent aujourd'hui la remise en question du PLUI par la population. Selon lui, seule l'AdH est apte à mener des actions comme celles envisagées ici.

La population de Mancey a tout intérêt à faire comprendre qu'elle est décidée à réaliser ses projets, tout en témoignant que la démarche n'est pas égoïste, mais politique et citoyenne.

Pour que chacun y voit plus clair et pour se faire entendre, l'Assemblée des Habitants organise une

RÉUNION SPÉCIALE "PLUI"

mercredi 6 OCTOBRE - 20 heures - salle des fêtes de Mancey

2. VILLAGES DU FUTUR

Michael Littfass rappelle le but du programme régional "Village du Futur" et son **fonctionnement**, qui se déroule **par étapes**, et commente en particulier le programme qui va se dérouler à Mancey du 15 au 18 septembre.

□ Lors de l'étape précédente, Les « AMO » ont passé quelques jours à Mancey pour faire un état des lieux, et analyser les informations collectées dans les hameaux lors des apéros " Village du futur" - étape appelée "résidence 1"

□ Étape actuelle, du 15 au 18 septembre : les AMO organisent à Mancey divers ateliers pour approfondir et concrétiser nos projets = "résidence 2"

L'Assemblée des habitants est concernée en particulier par l'atelier dit "gouvernance" , où il s'agira de préciser comment sont prises les décisions concernant nos projets, et de clarifier la notion de " constitution ".

Les étapes suivantes sont affichées dans la salle de fêtes.

Une date à noter : 21 octobre, réunion de lancement avec nos partenaires et décideurs.

3. QUESTIONS DIVERSES

● Travaux sur la commune de Mancey : Normalement 2 personnes sont prévues pour assurer les travaux, mais dans les faits Rodolphe est seul pour assurer un calendrier extrêmement chargé, la synthèse en sera publiée prochainement. Le maire Éric Villevière confirme qu'une procédure de rupture conventionnelle est enclenchée avec le deuxième employé municipal. Pour la suite, contrat aidé ou prestataire de service ?

● Déchets verts : Apparemment manque d'information au sujet d'une plate-forme locale de gestion des déchets verts. Éric informe que l'emplacement prévu initialement ne serait pas réglementaire. La recherche de solutions est en cours (carrière?), l'info passera par les bulletins municipaux et la parution trimestrielle de "Actu"

● Où sont les jeunes ? Il y a urgence à solliciter les jeunes qui pourraient s'impliquer dans la vie du village. 2 réponses envisageables : par le biais d'un club-théâtre (ouvert également aux moins jeunes), ainsi que un Conseil municipal des jeunes.

● Circulation à Mancey Des habitants signalent le réel danger pour les enfants dans les carrefours de Mancey-Bourg, en particulier où les jeunes familles sont nombreuses, danger dû au stationnement de véhicules à des endroits avec peu de visibilité. Une suggestion : la création d'un parking en épi.

● Nuisances sonores : Pourrait-on demander au Conseil Départemental d'étaler sur nos départementales de l'enrobé silencieux ?

● Question de la communication dans la commune : Les diverses infos municipales (Bulletin municipal, CR des Conseils municipaux, sont envoyées par mail à toutes les personnes qui ont donné leur adresse et en version papier pour les foyers sans internet. Il y a aussi les panneaux d'affichage, le bulletin trimestriel "Actu" (prochaine parution 20 septembre), sans oublier le site internet de la commune **mancey.fr**

Afin que l'AdH ne reste pas figée dans son organisation, le groupe de travail « Vie de l'Assemblée des Habitants » propose une **assemblée spéciale** pour discuter de son fonctionnement ainsi que du changement dans le groupe de coordination :

Assemblée spéciale "Fonctionnement de l'AdH "

mardi 12 octobre - 20:00 - salle des fêtes

N'hésitez pas à faire part de toutes vos questions, remarques et propositions !